

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 24 janvier 2017

À l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour transformer et agrandir la maison unifamiliale par la construction d'une annexe au 2ème étage, la construction d'une nouvelle toiture et la création de lucarnes situé rue de la Cambre, 160.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

D'une part, nous comprenons l'envie des propriétaires d'agrandir leurs espaces de vie par la création d'une annexe et d'une nouvelle toiture. De ce point de vue, le projet est raisonnable et minimise les incidences sur le voisinage.

D'autre part, nous remarquons que la parcelle est malheureusement imperméabilisée à 70% et nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que les différentes toitures plates présentes sur les annexes pourraient être végétalisées.

Nous demandons donc à ce qu'il soit envisagé de végétaliser les toitures plates des extensions.

Il est nécessaire de rappeler le devoir de solidarité de tous les habitants de Woluwe-Saint-Lambert face aux inondations subies par les habitations sur les versants et en fond de vallée.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin
Coordinateur